Cfdt: LA VOIX DE LA CFDT
COMMUNICATION CONSEIL CULTURE ORANGE FRANCE SIÈGE
TOUTE L'INFO DU CSE OFS
New CSE

CSE N°57 d'octobre 2026

Cyberattaque du CSEC : Plus de peur que de mal !

Le Délégué à la Protection des Données (DPD), également Secrétaire du CSEC, est venu présenter les faits et répondre aux questions.

Malgré les tentatives réitérées de la délégation CFE-CGC de démontrer que des données des salariés d'OFS avaient été compromises, les conclusions techniques ont apporté un démenti clair et rassurant :



- Aucune compromission des données : Aucune donnée bancaire (IBAN) ni fiscale n'a été touchée. Aucun salarié d'OFS n'a été impacté.
- Étanchéité totale des systèmes : Il n'existe aucune passerelle informatique entre les serveurs du CSEC et ceux du CSE OFS.
- Continuité des prestations : L'accès temporaire déployé garantit le traitement de vos demandes en attendant l'ouverture prochaine d'un nouveau site sécurisé. En complément, nous vous rappelons que la date limite d'envoi de votre dossier concernant les prestations rentrée scolaire est repoussée au 20 novembre

En revanche, sur le CSE d'OFS, le bilan laissé par le bureau précédent est alarmant puisque depuis l'application du RGPD en 2018 aucune démarche de conformité n'a été engagée par l'équipe CFE CGC précédente ! Le CSE OFS a donc été mis en risque juridique majeur et vos données auraient pu être potentiellement compromises.

Le nouveau bureau a immédiatement réagi dès sa prise de fonction, en lançant un audit complet afin de corriger ces manquements graves et se remettre en conformité avec la loi. Vos élus CFDT ont voté un le budget nécessaire à cette action et la possibilité d'ester en justice le cas échéant.

Pour la CFDT, la protection effective de vos données et le maintien de vos activités sociales priment sur toute manœuvre anxiogène.

Stratégie immobilière 2026 : Coup de théâtre !

Comme chaque année la seule stratégie immobilière d'Orange est l'optimisation des m2 peu importe si cela impacte directement vos conditions de travail.

- Accélération des fermetures des petits sites en région : plus de 140 salariés OFS répartis sur de « petits sites » voient leur lieu de travail menacé
- Densification des grands campus : La réduction continue des surfaces accentue les risques de saturation du flex-office et des espaces communs

Pour assurer la protection des conditions de travail des salariés, les élus CFDT ont présenté une résolution exigeant des garanties précises entre autres : l'encadrement du flex-office, le calcul des temps de trajets réels, le déploiement de tiers-lieux, le suivi individuel des salariés isolés. C'était sans compter sur le coup de théâtre en pleine séance **:** alors que les quelques amendements proposés par les élus CFE-CGC avaient bien été intégrés, ceux-ci ont finalement décidé de voter CONTRE le texte !
Leur justification ? La résolution serait soudainement devenue « trop contraignante pour la Direction et n'apporterait « rien » aux salariés » !



Pour la CFDT, refuser la saturation des plateaux, exiger des trajets supportables et protéger nos collègues isolés ou en situation de handicap, ce n'est pas « RIEN » c'est ESSENTIEL !

Du renfort pour les services de prévention

Les élus ont voté à l'unanimité pour le recrutement de deux préventeurs sur les périmètres, Direction Grand Public (DGP) et Fonctions Support (FS) tout comme cela a été fait sur la Direction Entreprises France (DEF) précédemment.

Clés de voûte de la prévention des risques en entreprise, les préventeurs ont pour missions de conseiller et d'apporter leur expertise en matière de santé et de sécurité au travail.

Ces recrutements effectués pour accompagner la transformation post regain, ne contrebalancent pas la chute de de 31 % des effectifs RH en CDI sur le périmètre OFS en seulement 9 mois !



Pour les élus CFDT, ce renfort est un ballon d'oxygène indispensable mais il ne remplace pas une politique RH responsable avec des postes pérennes et des interlocuteurs de proximité.

Toutes nos actus, réseaux, contacts et l'adhésion sont à l'intérieur de ce QR code !

Vous souhaitez recevoir cette newsletter par mail ?
Ecrivez-nous à cfdt.ofs.orange@gmail.com